

BULLETIN MUNICIPAL 2023

Numéro 2

LES JARDINS DE L'INDIGO



*La Municipalité remercie ses annonceurs publicitaires
de leur fidélité et de leur soutien.*

MALANDAIN

**Entreprise artisanale
d'électricité générale**

Dépannage 7 jours/7
Tous travaux électriques
neufs ou de rénovation

02 35 31 28 99

06 30 29 41 54

electricite-malandain.fr

malandain.elec@orange.fr

1, rue Bourdin

76210 GRUCHET-LE-VALASSE



Chères Gruchetaïnes, chers Gruchetaïns,

C'est avec plaisir que je salue la parution de ce nouveau bulletin municipal.

Il vous montrera combien notre petite ville est dynamique.

Mais je souhaite également que notre ville soit solidaire et n'oublie pas les plus démunis d'entre nous. C'est la consigne que j'ai souhaité insuffler à notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'agit d'un travail de longue haleine et permanent et je remercie vraiment élus et personnel qui travaillent sur ce thème.

Vous verrez dans ce bulletin que la friche SLIC arrive enfin dans sa phase de réalisation. Un dossier spécial est consacré à l'aménagement de ce nouveau quartier que le Conseil municipal a décidé de nommer *Les jardins de l'indigo*, en référence au passé textile du lieu. Nous avons la volonté de créer un nouveau quartier agréable à vivre, un quartier où se mêleront harmonieusement logements et espaces publics dans un univers de verdure.

Notre petite ville bouge et comme nous nous y sommes engagés en début de mandat, son environnement de centre bourg va être profondément modifié dans les années à venir.

Ce bulletin devrait être distribué dans vos boîtes aux lettres début juillet, je vous souhaite donc de bonnes vacances et un bon repos, qu'il se passe à Gruchet ou ailleurs.

Didier Peralta,
Maire de Gruchet-le-Valasse

PUBLICATION

Ce bulletin a été mis en place par la Municipalité de Gruchet-le-Valasse. Il a été entièrement réalisé et mis en page par Marie-Laure FOUBERT, chargée de communication, sous la bienveillance de Marjorie HALASA, adjointe au maire en charge de la communication.

N°ISSN : 2804-1607

Crédits photos : Mairie de Gruchet-le-Valasse, associations communales, pixabay.com

Impression : Imprimerie AUTRECOM, Saint Jean de la Neuville - 1 500 exemplaires

Distribution : Manuelle, en boîte aux lettres par les élus.

NOUS CONTACTER

✉ Mairie - Rue du Docteur Gernez
76210 GRUCHET-LE-VALASSE

☎ 02.35.39.69.30

✉ mairie@gruchet.fr

🌐 www.gruchet-le-valasse.fr

🕒 Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
Fermeture à 18h30 le mardi,
Fermeture à 17h00 le vendredi.

NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL

Après deux années « COVID » sans cérémonie officielle permettant de réunir élus et agents communaux, tous ont enfin pu se retrouver le 16 décembre dernier afin de célébrer Noël ensemble.

Le Maire et ses collègues élus ont remis à chacun des agents un coffret de vin au choix et offert un bon d'achat aux enfants du personnel de moins de 12 ans.

Les 28 agents communaux, dont quatre contractuels, ainsi que les deux retraitées de l'année, étaient présents permettant à tous d'échanger dans la convivialité.

**VOEUX DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES AU PERSONNEL COMMUNAL**

En début d'année, David HAREL, Directeur Général des Services de la mairie, en poste depuis le 1^{er} janvier 2021, a pu souhaiter ses bons vœux, de visu, pour la première fois aux agents communaux qu'il dirige.

Détaillant les missions et réalisations de chaque poste tenu par un agent communal, il a remercié ses 27 collègues pour le travail qu'ils effectuent. D'autant plus qu'il a souhaité organiser différemment tous les services pour une meilleure harmonisation des tâches, d'où l'ajout de nouvelles missions pour certains d'entre eux.

Le maire a d'ailleurs félicité son DGS du travail mené depuis ces deux dernières années.

**VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ**

Plusieurs communes alentours ont annulé leur cérémonie des Vœux pour des raisons d'économies.

Gruchet-le-Valasse a souhaité réitérer ce moment d'échange entre élus et administrés et a eu plaisir à retrouver sa population pour présenter les actions réalisées durant les deux dernières années malgré la pandémie de la COVID-19, et exposer les projets à venir.

Les élus ont apprécié avoir à leurs côtés Mmes Agnès CANAYER et Céline BRULIN, Sénatrices, M. Pascal MARTIN, Sénateur, Mme Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK, Députée, Mme Virginie CAROLO-LUTROT, Vice-Présidente du Conseil Régional et Présidente de Caux Seine agglo, Mme Clotilde EUDIER, Vice-Présidente du Conseil Régional, et M. Dominique METOT, Conseiller Départemental.



LE SALON DU MARIAGE DE RETOUR À LA SALLE CLAUDE LAPLACE



Le salon du mariage et de la fête, qui avait lieu à la salle Claude Laplace cette année, a accueilli de nombreux visiteurs durant tout un week-end.

35 professionnels étaient présents pour répondre aux besoins des visiteurs dans l'organisation de leurs événements : lieux d'accueils pour les grandes cérémonies, les traiteurs, l'animation, la mise en beauté de la mariée, les tenues de cocktail, les fleuristes, la décoration événementielle... sans oublier les défilés de robes de mariée, costumes de marié et tenues de cocktail pour adultes et enfants qui ont toujours beaucoup de succès.

Rendez-vous donné pour janvier 2024 au même endroit.

LE COMITÉ PARTICIPATIF INTERGÉNÉRATIONNEL

Les membres du CPI (Comité Participatif Intergénérationnel) se sont réunis à 3 reprises ce dernier trimestre.

Leur avis a été sollicité par le Conseil Municipal sur le choix des structures de loisirs du futur aménagement *Les Jardins de l'Indigo*, anciennement friche SLIC : Quels jeux pour les enfants et les jeunes ados, quelles zones conserver pour créer des espaces de convivialité, quel emplacement pour chaque structure...

Le CPI a également candidaté afin de participer à l'organisation de la Journée internationale de la Citoyenneté en 2024 avec Caux Seine agglo.



LE FORUM DES MÉTIERS À GRUCHET-LE-VALASSE



Le Forum des Métiers est organisé depuis 2008 par Caux Seine agglo et son agence de développement économique Caux Seine Développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers.

Parce qu'il y a ceux qui savent depuis leur enfance ce qu'ils veulent faire comme métier et il y a les autres...

Parce que faire son choix d'orientation peut paraître difficile, les collégiens, lycéens, les demandeurs d'emploi ou ceux en recherche d'évolution professionnelle, ont pu découvrir 75 stands proposant des formations, des métiers et des professionnels qui conseillent et orientent pour aider chacun à trouver sa voie.

SAMANTHA PION : CANDIDATE POUR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE



Didier PERALTA, Samantha PION et Laëtitia DESERT

Depuis le 6 mars et pour une période de 8 mois, Samantha PION, 21 ans, diplômée d'une licence de Chimie et Sciences, est la nouvelle volontaire retenue pour une mission de service civique sur le développement durable : gaspillage alimentaire dans les écoles et sensibilisation de la population.

Administrativement portée par la Mairie, elle assure sa mission à l'Espace Mozaïk en lien avec la Commune.

Les volontaires pour des missions de service civique doivent avoir entre 18 et 25 ans. Pour 24 heures par semaine, Samantha est rémunérée 600 € par mois.

Plus d'informations auprès de la Mission Locale de Lillebonne : 02 35 38 19 89

GOUTER DE PRINTEMPS DES SENIORS

Vendredi 24 mars, à la salle Claude Laplace, avait lieu le Goûter de Printemps des Seniors, organisé par le CCAS, auquel 115 Gruchetain(e)s de 65 ans et plus ont participé, sur inscription préalable en mairie.

Chacun est reparti avec une pensée à replanter et une petite boîte de chocolats confectionnée par les fidèles bénévoles, présents également pour servir à tous des tartelettes en provenance de la Boulangerie Besry.



QUI ES-TU APOLLON ? SPECTACLE ET CHASSE AUX CACHES À GRUCHET

L'exposition d'intérêt national *Qui es-tu Apollon ?* se déroule jusqu'au 30 novembre en grande partie au Musée Juliobona pour célébrer le bicentenaire de la découverte de l'Apollon de Lillebonne, la plus grande statue de divinité en bronze doré exhumée en France pour la période romaine, conservée au Musée du Louvre.

Afin de découvrir les multiples facettes d'Apollon, du greco romain au pop art, des spectacles, visites guidées, ateliers, lectures et expositions diverses ont lieu sur Caux seine aggl. Un spectacle dédié à Polymnie, la muse de l'éloquence a d'ailleurs eu lieu à la salle Claude Laplace.

Et jusqu'au 30 novembre cherchez les boîtes cachées dans 35 communes de Caux Seine aggl dont Gruchet-le-Valasse...

Plus d'infos au 02 35 95 90 13



CÉRÉMONIES DU 8 MAI



Lundi 8 mai, la cérémonie commémorative, célébrant les 78 ans de la Victoire des Alliés en 1945, a démarré au carré militaire avant de se poursuivre au Monument aux morts.

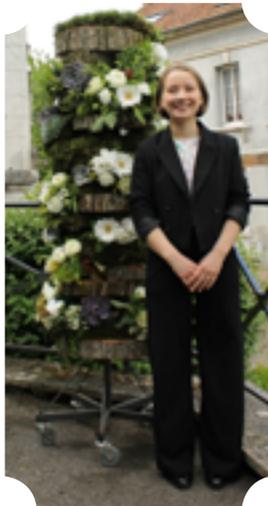
L'Orchestre d'Harmonie du Valasse était présent sur les deux sites afin d'entonner plusieurs hymnes. Des élèves de la classe de Mme LEBOUIS ont lu un poème et un texte qu'ils ont écrit sur la thématique LE DEVOIR DE MÉMOIRE, sujet traité en classe avec la complicité d'Anaïs SANSON, agent municipal.

Cette année, le parcours du cortège était parsemé de magnifiques structures florales composées par une jeune Gruchetaine, Elouane ROUSSEL, apprentie en fleuristerie au parcours déjà brillant.

À l'issue de la cérémonie commémorative, c'est celle de la remise des médailles du travail qui a suivi à l'Espace Mozaïk.

L'occasion pour le maire, habillé d'une écharpe fleurie par Elouane, de féliciter les récipiendaires, pour leur belle carrière professionnelle.

Rappelons les échelons :
 20 ans : médaille d'Argent
 30 ans : médaille Vermeil
 35 ans : médaille Or
 40 ans : médaille Grand Or



MAISON EN PÉRIL SUR LA RUE TRAVERSANTE



Début avril, le restaurateur *La Bonne Adresse* signalait avoir des débris de sa façade tombés sur le trottoir... Le maire s'est aussitôt rendu sur place avec un expert en maçonnerie : un arrêté de péril était pris en urgence dans la soirée, la façade latérale du bâtiment apparaissant comme gonflée.

Mi-avril, après la venue des experts, des maçons travaillaient à l'intérieur de cette maison, rue Charles de Gaulle, pour étayer la bâtisse afin de la consolider. Mais des bruits de craquement les ont faits sortir en urgence.

S'ensuivit un déploiement de sécurité avec policiers et pompiers, dont des brigades spécialisées dans le sauvetage et le déblaiement, ainsi que des experts qui sont restés sur place tout l'après-midi.

À ce jour le pignon a été démonté, consolidé et un mur complet est en cours de reconstruction.

LE PRESBYTÈRE EST VENDU



Après le décès de l'Abbé Jourdain en septembre dernier, le presbytère (lieu d'habitation du curé), qui est un bien communal, était inoccupé.

Cette très belle bâtisse a été construite en 1864 afin d'abriter le nouveau presbytère après la démolition du précédent. D'une surface de 210 m², la maison était annexée d'une salle de réunion où avaient lieu les séances de catéchisme.

La commune ne pouvant se charger de l'entretien du presbytère, il a été décidé de le mettre en vente.

Rapidement, des intéressés ont contacté la mairie et c'est une famille gruchetaine, attachée au Père Jourdain, qui l'a acquit avec la volonté de maintenir l'esprit du lieu.

TONY TONON : NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Situé en 23^{ème} position sur la liste majoritaire lors des dernières élections, Tony TONON est devenu conseiller municipal le 23 mai dernier.

Cette nomination fait suite au souhait de retrait de Marie-Pierre DESART, pour diverses raisons personnelles.

Le maire a eu l'occasion de la remercier lors d'une manifestation privée, notamment pour son action sociale envers les seniors.

Il a également souhaité la bienvenue à Tony TONON qui est par ailleurs très investi dans la vie gruchetaine puisqu'il est Président du club de judo local, les Vikings.



VOS PROPOSITIONS DE TITRE POUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Pour faire suite à notre appel à la population, en janvier 2022, vous demandant de nous faire des propositions de titre pour le bulletin municipal, plusieurs gruchetain(e)s nous ont répondu et nous les en remercions. Voici les idées de titres émises :

La Gazette gruchetaine

La vie à Gruchet

La lumière gruchetaine

Vivre à Gruchet

Le Gruchet magazine

Le Petit Valasse

Le Magazine des Gruchetains

Le Petit Valasse & Vous

Les Infos du Valasse

Les brèves de Gruchet

L'actualité du Valasse

Gruchet Infos

Les nouvelles du Valasse

Valasse actu'

Le Petit Gruchetain

Le Gruchetain



SOIRÉE CABARET ORGANISÉE PAR LA COMMISSION CULTURELLE

Le 27 mai, à la salle Claude Laplace, la *Soirée Cabaret* fut un franc succès, unanimement appréciée des spectateurs et des artistes.

Il aura fallu plus de 6 mois à la commission municipale culturelle pour étayer sa programmation, chercher les « bons » artistes et compiler avec les techniciens afin de tramer un beau spectacle.

Variétés visuelles, auditives et rythmiques entre les jonglages lumineux et acrobaties minutieuses des *Saltimbanques de l'impossible*, les danses brésiliennes vitaminées et frénétiques de *Doux Brasil*, le talent incontestable du duo guitare - chant *Sweatdreams* et les danses voluptueuses et dynamiques de *B&M Compagnie*.

Le tout savamment orchestré par l'équipe technique de *ToutTempo*.

La Municipalité a consacré près de 3 500 € de budget pour cette soirée qui était proposée à seulement 5 € l'entrée permettant à tout le monde de pouvoir profiter d'une belle soirée culturelle.

Merci aux élus et agents communaux qui ont préparé la salle et assuré toute la logistique pendant le spectacle ainsi qu'à l'association ECGV (Entente Cycliste de Gruchet-le-Valasse) pour avoir organisé la buvette.



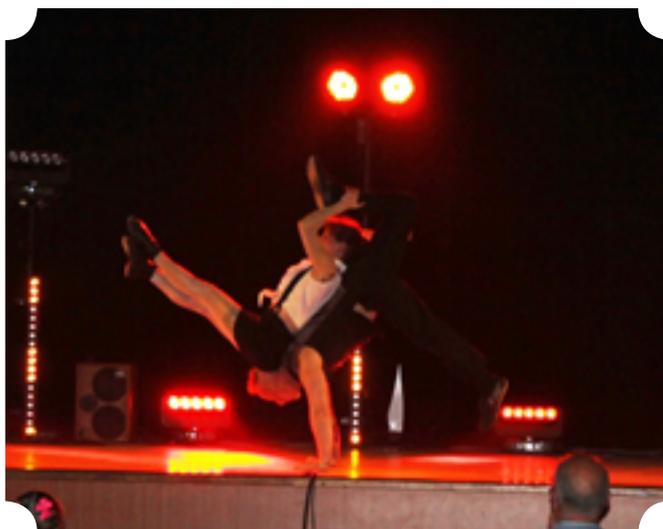
B&M Compagnie



Sweatdreams



Doux Brasil



Les Saltimbanques de l'Impossible

PRÉPAREZ VOS SORTIES NATURE EN SEINE-MARITIME



À vélo, à cheval, à pied, sur l'eau... qu'il est bon de passer des moments de détente en Seine-Maritime.

Le Département 76 vous propose de télécharger gratuitement des cartes touristiques afin de trouver les itinéraires adéquats pour vos sorties en solo, en famille, entre amis... selon le mode de transport que vous souhaitez utiliser.

Vous pouvez les télécharger gratuitement sur <https://www.seine-maritime-tourisme.com/fr/je-choisis/une-balade/index.php> ou faire votre demande par voie postale à Seine-Maritime Attractivité 28 rue Raymond Aron - BP 52 - 76824 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex.

N'hésitez pas à consulter également le site Internet de l'office de tourisme Caux Vallée de Seine <https://www.entreseineetmer.fr/>

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

LE SNU : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ.

Rejoignez l'équipe 2023,
inscrivez-vous sur
snu.gov.fr

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2023 ?
Venez vivre une expérience unique pour vous découvrir,
vous dépasser et créer des liens forts. Rejoignez l'équipe SNU 2023 !

POURQUOI SE LANCER ?

- 1 Pour affirmer vos valeurs
- 2 Pour être utile aux autres
- 3 Pour mettre votre énergie au service d'une société solidaire
- 4 Pour construire un parcours qui vous ressemble

L'AMBROISIE : CETTE PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE ET ALLERGISANTE

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Ecoéma
- et de l'asthme



UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage

Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis



Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Ses tiges sont dressées sillonnées en longueur souvent velues

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

RECONNAÎTRE SES STADES



SACHEZ LA RECONNAÎTRE





Poids : 0,22g



Poids : 0,97g



Poids : 1,99g

ÇA NE DEVRAIT PAS TROP VOUS PESER DE LES PORTER JUSQU'À UNE POUBELLE.



JETÉS PAR TERRE,
LES PETITS DÉCHETS FONT DE GROS DÉGÂTS.

**AVEC KAROS,
OBTENEZ UNE PRIME DE 100 €**



Karos, plateforme de covoiturage sur Caux Seine aggro, propose une prime de 100 € pour tous les conducteurs se lançant dans le covoiturage.

Pour bénéficier de cette prime, l'utilisateur doit s'inscrire sur l'application Karos en tant que conducteur en renseignant son permis de conduire et en remplissant une attestation sur l'honneur.

Après la réalisation du 1^{er} covoiturage, l'utilisateur pourra percevoir 50 € de la prime. Après 9 autres covoitages dans un délai de 3 mois, la 2^{ème} partie de la prime d'un montant de 50 € sera versée au covoitreur par virement bancaire.

Pour être considéré comme court-voiturage, la distance du trajet ne doit pas dépasser 80 km.

Infos : <https://www.cauxseine.fr/blog/actualite/avec-lapplication-de-covoiturage-karos-obtenez-100e-de-prime/>

FRANCE RÉNOV' LE SERVICE PUBLIC POUR MIEUX RÉNOVER VOTRE HABITAT

France **Rénov'** est le service public, gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat.

Prenez RV avec votre conseiller :
France Rénov de Caux Seine aggro
Espace du Hauzay

32 D rue de la République LILLEBONNE
02 32 84 40 13 francerenov@cauxseine.fr

**Accessible à tous,
France Rénov' :**

- Vous aide à concevoir votre projet de rénovation.
- Vous permet de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit.
- Vous oriente vers les professionnels compétents.

Propriétaires et copropriétaires : un **parcours simple et unique** pour tous vos projets de rénovation énergétique

1 Je m'informe avec France Rénov'

- Je me connecte sur france-renov.gouv.fr ou je me rends dans l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez moi.
- Je suis orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de mes besoins, et notamment Mon Accompagnateur Rénov'.

2 Je suis accompagné par Mon Accompagnateur Rénov'

- Je conçois mon projet de travaux avec Mon Accompagnateur Rénov' : état des lieux, préconisations financières et techniques.
- Mon Accompagnateur Rénov' m'accompagne à chaque étape de mon projet.

3 Je réalise mes travaux et peux bénéficier d'une aide MaPrimeRénov'

- Je dépose ma demande d'aide MaPrimeRénov', puis j'obtiens l'accord sur la base de mon projet de travaux.
- Je réalise mes travaux, puis je dépose mes factures et je perçois la prime directement sur mon compte en banque.

FR-ALERT NOUVEAU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ



Ce nouveau dispositif d'alerte de la population ne nécessite pas d'inscription. Lorsque le Préfet déclenche une alerte dans un périmètre de danger qu'il aura défini, tous les téléphones portables (4G et 5G) situés dans ce périmètre recevront une notification.

Pour ceux ayant une technologie antérieure, d'ici quelques mois ils pourront recevoir un SMS.

Ce système ne remplace pas les systèmes existants, il les complète.

Plus d'informations : <https://www.fr-alert.gouv.fr/>

LE PASS CULTURE, C'EST L'APPLI POUR TOUTES TES ENVIES DE CULTURE !



Concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de théâtre, de chant, de dessin, livres et bandes-dessinées... Un accès à des prix super abordables pour les jeunes grâce au Pass Culture !

Le Pass Culture c'est 20 € à 30 € par an pour les jeunes de 15 à 17 ans, puis 300 € pour ceux de 18 ans, à utiliser selon leurs envies parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application.

Tu es concerné et intéressé : télécharges l'appli (QR Code) et découvres toutes les offres culturelles à portée de main, en fonction du crédit qui t'est accordé.

+ d'infos : www.pass.culture.fr

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS EN LIÈGE



La CHAÎNE DU LIÈGE, association composée uniquement de bénévoles, récupère les bouchons en liège et les valorise en un granulat destiné à l'isolation des combles perdus, conforme aux directives du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

La vente de ce granulat permet de financer des loisirs pour des personnes handicapées, à mobilité réduite, hébergées dans les résidences *les Charmilles*, à Tôtes et *Chantecler* à Imberville.

Déposez vos bouchons en liège dans la colonne transparente qui est installée dans le sas d'accueil de la mairie. Ils seront mélangés aux bouchons en plastique mais triés ensuite par le collecteur qui vient tous les mois.

Merci à vous.

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)



Organisation des études, formation, emploi, logement, handicap, droits, santé, vie affective et familiale, loisirs, vacances, sports, projets ... Le PIJ vous aide à trouver les informations que vous cherchez.

Que vous soyez collégien, lycéen, étudiant, en recherche d'emploi ou en reconversion, parents ou grands-parents soucieux de l'avenir de votre enfant... N'hésitez pas à vous diriger à ce point d'accueil gratuit et personnalisé qui est assuré à Rives-en-Seine (Caudebec-en-Caux) par l'animatrice sociale mise à disposition par Caux Seine agglo.

PIJ - FRANCE SERVICES - Espace Jean-Baptiste DENOVILLE - 5, rue de la Sainte Gertrude
Caudebec-en-Caux 76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 43 80 pij@cauxseine.fr
www.cauxseine.fr / www.crijnorandierouen.fr

POLE RESSOURCES HANDICAP 76 PRH76



Le Pôle Ressources Handicap 76 accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à besoins spécifiques dans les accueils individuels et collectifs, hors champ scolaire. C'est un service gratuit.

FAMILLES :

Pour vos enfants de 0 à 20 ans en situation de handicap ou en cours de reconnaissance,
 Pour les parents en situation de handicap qui ont des enfants de 0 à 20 ans.

PROFESSIONNELS :

Pour les assistantes maternelles, MAM, haltes-garderies, crèches, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, services d'aide à domicile...

+ d'infos : 07 77 39 58 99 contact@prh76.fr
 06 19 48 87 62 ouest@prh76.fr
 02 77 23 21 30 www.prh76.fr

SLOGANS SUR LA PRÉVENTION ROUTIÈRE PAR DES JEUNES



La Mission Locale (insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire) et le CEFAP (Centre Évolutif de Formation et d'Adaptation Professionnelle) ont co-animé des ateliers d'écriture afin que des jeunes puissent créer des slogans sur la sécurité routière qui ont ensuite été soumis au vote.

Voici ceux qui ont été sélectionnés :

Sur la route, pensez aux enfants... ça pourrait être les vôtres...

Soyez prudent, une voiture ça se répare, des os non !

Attention ! Piétons inoffensifs

Les piétons ont confiance, ralentissez !

En voiture je suis toujours piéton

Faire attention aux piétons sauve des vies !

Être piéton en sécurité, c'est mieux !



L'APPLICATION MOBILE DES ACTIVITÉS DE VOTRE VILLE !

- 📍 INFORMATIONS
- 📅 ÉVÉNEMENTS
- 📰 ACTUALITÉS

Recevez les **INFORMATIONS DU PANNEAU LUMINEUX** sur votre téléphone portable !

Téléchargez gratuitement l'application CITY ALL

SCANNEZ MOI !!




Tel un iPhone Autre téléphone



☎ 02 35 39 69 30

VOIE DOUCE DE LA COTE DE BEAUCHENE



La «voie douce» créée l'an passé le long de la côte de Beauchêne est interdite à tous les véhicules motorisés et thermiques, même pour ceux qui n'ont que 2 roues !

Rappelons que le prolongement, en haut et en bas de cette voie, est marqué au sol par une bande large de couleur orangée et bordée de plots en béton. Il s'agit d'une voie partagée. C'est à dire que les piétons et véhicules non motorisés sont prioritaires mais que, en leur absence, les automobilistes peuvent empiéter dessus pour circuler lorsqu'une voiture arrive en face.

PRÉSENTATION D'UN EMPLOI COMMUNAL

Vous les voyez dans la mairie, dans la commune, dans les écoles, les bâtiments communaux mais connaissez-vous vraiment l'emploi que chaque agent communal occupe ?

Pour ce troisième portrait, nous allons vous présenter les agents du service propreté / restauration collective et les caractéristiques de leurs postes.

Ces agents, que vous ne voyez jamais à l'extérieur, travaillent pour que vous et vos enfants pratiquiez vos activités et vos démarches administratives dans des bâtiments communaux propres, sains et agréables à fréquenter.

QUELS SONT LES LIEUX OÙ TRAVAILLENT CES AGENTS ? :

La Mairie, la salle des mariages, la salle Pierre Meurice, la salle de la Mare aux Loups, la salle Claude Laplace, le gymnase Hélène Boucher, le Gymnase David Douillet, l'Espace Mozaïk, l'école primaire Hélène Boucher, l'école maternelle Françoise Dolto et le restaurant scolaire soit au total 8 601 m² de surfaces communales à nettoyer.

QUELLES SONT LES MISSIONS D'ENTRETIEN ? :



- Tâches de nettoyage journalières et approfondies des locaux et des mobiliers en respectant les procédures d'entretien et les principes d'hygiène tout en mettant en pratique les bonnes postures à adopter,

- Tri et évacuation des déchets,

- Contrôle de l'état de propreté des locaux et nettoyage du matériel et des machines utilisés,

- Contrôle et pointage des présences des enfants à la cantine,



- Garantie de la sécurité des enfants pendant le repas et du respect des procédures de sécurité alimentaire,

- Préparation et service des repas en équipe,

- Nettoyage à l'issue du service.

Aurélié FONDIMARE supervise et coordonne le travail des agents de service. Elle assume, en plus des missions d'entretien, des tâches d'ordre administratif et logistique.

Carole BRIÈRE est responsable du restaurant scolaire, de la réception des plats par le fournisseur le matin jusqu'à la fermeture le soir.



Aurélié FONDIMARE
travaille à la mairie
depuis le 04/10/2010



Carole BRIÈRE
travaille à la mairie
depuis le 13/07/2020



Emmanuelle MORON
travaille à la mairie
depuis le 01/12/2000



Aline LEBIGRE
travaille à la mairie
depuis le 01/09/2018



Christine ROBERT
travaille à la mairie
depuis le 26/05/2014



Nadia ENAULT
travaille à la mairie
depuis le 13/07/2020



Mona PESNEL
travaille à la mairie
depuis le 01/08/2022



Jessica LESUEUR
travaille à la mairie
depuis le 23/01/2023

Dans chaque numéro du bulletin municipal, la Municipalité démentira ou approuvera les rumeurs et échos qui pourraient circuler sur la commune.

« La commune s'est désintéressée du sort des locataires de la maison qui menaçait de s'effondrer »



FAUX : Dès que nous avons été avertis du péril imminent frappant cette maison, la Commune a immédiatement pris toutes les mesures nécessaires pour la protection et la mise en sécurité des occupants, des riverains et des automobilistes : Installation de barrières et de feux de signalisation, contacts avec la police municipale et les sapeurs pompiers, contact avec les propriétaires pour le relogement des locataires et la mise en sécurité du bâtiment proprement dit.

Par la suite, les contacts ont été réguliers avec les propriétaires pour s'assurer que ceux-ci remplissaient bien leurs obligations légales, notamment envers les locataires.

À ce jour la maison est sécurisée, les travaux de restauration sont en cours.

« La mairie ne fait rien pour améliorer les rues dont la voirie est en mauvais état »



FAUX : La compétence voirie est assurée par Caux Seine agglo. Notre intercommunalité, sur la base de différents critères, a établi en 2016 un classement de toutes les voiries des 50 communes, avec une priorisation de remise en état étalée sur plusieurs années au sein d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Ce classement commence à être trop vieux et sera prochainement revu. On constate ainsi que certaines voies de la commune sont très dégradées et très fréquentées, la rue de la Roche par exemple, mais pas celle-ci seulement.

Fort heureusement, nous pouvons proposer aux services de l'agglomération de faire des échanges pour intervertir certaines rues. C'est un travail permanent que nous menons mais qui bute parfois sur les possibilités financières de Caux Seine agglo.

L'entretien de la voirie est un budget énorme. Caux Seine agglo assure, fort heureusement, cette compétence. Le budget communal serait insuffisant, sans augmentation d'impôts, pour entretenir la voirie.



LA CITOYENNETÉ, UN TRAVAIL SUR LE LONG TERME

Lorsque la Commune de Gruchet-le-Valasse a fait de la citoyenneté une de ses valeurs fortes, elle avait connaissance que les résultats ne seraient pas immédiats... Comme d'autres objectifs de fond, cela demande du temps, de la pédagogie, de la volonté et de la persévérance.

Aucun coup de baguette magique ne permet d'instaurer une valeur aussi importante pour notre société. Comme dit l'adage, « les petits ruisseaux font les grandes rivières ». C'est la démarche optée par la Municipalité.

Un de ces premiers ruisseaux a été la **Journée de la Citoyenneté** en avril dernier, ainsi que la participation très active d'enfants gruchetains aux dernières commémorations patriotiques... La citoyenneté, c'est aussi bien la découverte de nos institutions, comme le fonctionnement d'une commune, que l'entretien du devoir de mémoire.

Des rendez-vous avec la citoyenneté sont déjà à prendre

Ces premières actions menées ne seront pas sans suite.

Un prochain évènement participatif programmé à l'automne est en cours d'organisation. Et ce ne sera pas le seul, d'autres sont en réflexion et vous seront communiqués dès que cela sera possible. La citoyenneté, c'est également de la participation.

Tout un chacun est un acteur principal d'une citoyenneté active.

Le rôle de la Commune de Gruchet-le-Valasse, sans prétention aucune, est de vous porter à connaissance certains éléments de cette citoyenneté, pour mieux la comprendre, la partager et la vivre ensemble.

Ainsi, n'hésitez pas à être acteur, parfois de manière ludique, des moments de citoyenneté que vous propose la Municipalité.

PREMIÈRE JOURNÉE DE LA CITOYENNETÉ

Le samedi 1^{er} avril a eu lieu la première « Journée de la Citoyenneté » organisée par la Municipalité.

Des ateliers ludiques étaient proposés afin de permettre à chacun de replacer la citoyenneté dans son quotidien.

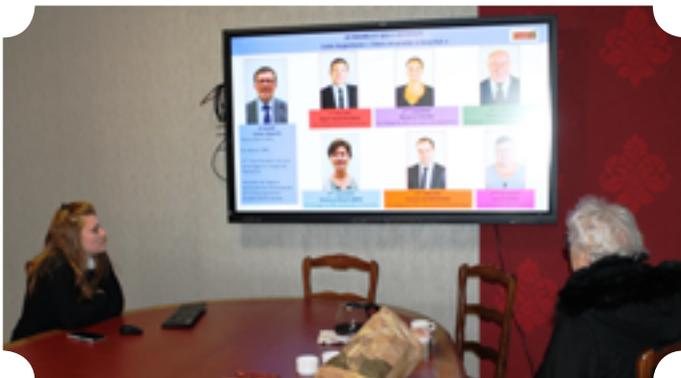
Pour cette première action, plusieurs thèmes ont été choisis :

- les compétences de la mairie,
- le citoyen et le bureau de vote,
- le fonctionnement du budget communal.

De la piqûre de rappel aux découvertes plus complexes, les ateliers ont permis aux participants de tester leurs connaissances et de comprendre la complexité de la gestion de l'instance municipale.

Une présentation vidéo plus précise des fonctions des élus et des agents communaux par pôle a permis aussi de comprendre comment est traitée chaque mission en mairie et par quel service.

La mairie a pour cette occasion ouvert ses portes et donner aux citoyens de Gruchet-le-Valasse l'occasion de rencontrer des élus.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Pratiquer la citoyenneté, c'est participer aux évènements patriotiques.

Le 8 mai dernier, la classe de CM1/CM2 (école élémentaire Hélène Boucher) de Mme LEBOUIS-LASSERRE, représentée par Anthony, Bilal, Adrien, et Noé, a proposé un texte exprimant son ressenti collectif sur l'actualité, les conflits mondiaux, le poids du passé, et leur vision de l'avenir.

Cet exercice difficile leur a demandé un travail important qui a débuté par la lecture de citations de Simone VEIL, d'Anatole FRANCE, et de Paul VALÉRY aboutissant à l'écriture de leur texte puis de le lire, au micro, devant une assemblée d'élus et de personnes de tout âge :

*Si vous lui laissez la vie, nous vous
dirons simplement merci...
Soldats si fiers, si courageux les résistants
A la vie à la mort, libres, toujours plus forts
Face à la guerre, paix et liberté sont d'or
Merci à vous, tant de combats pour le présent.*

*Tous ensemble, proches et unis à jamais,
Les résistants rêvent de paix et de tendresse
Pour toujours soyons solidaires, point de tristesse,
Merci la mer, le ciel, le monde, vive la paix !*

*On croit mourir pour la patrie, gagner le ciel.
La guerre est le massacre de pauvres gens,
Au profit de ceux qui, à tout prix, veulent l'argent.
Quand tout sera détruit, ils convoitent le ciel.*

*Certains oublieront, mais tous nous résisterons,
Épris d'hier et d'aujourd'hui, de liberté.
Faites, faisons que personne n'oublie le passé.
Merci à vous, l'avenir nous bâtirons.*

*Plus de guerre mais un seul refrain sur les ondes,
Ne tuez pas la colombe, elle veille sur le monde.*

Poème libre écrit par les élèves de CM1/CM2



NOËL AU RESTAURANT SCOLAIRE

La veille des vacances scolaires du mois de décembre, c'était le repas de Noël au restaurant scolaire pour 185 élèves.

Au menu : rillettes de saumon ciboulette, sauté de veau sauce pain d'épices, pommes paillasson, yaourt à boire, bûche et clémentine.

Des pâtes de fruits ont été offertes par la commune et un chocolat par le fournisseur de repas.

Dès le matin, des élus ont prêté mains fortes à l'équipe du personnel pour que ce repas soit un moment convivial et festif.



LES PETITS-DÉJEUNERS ÉQUILIBRÉS

La Municipalité a reconduit l'action pédagogique des « petits-déjeuners équilibrés » pour les enfants des écoles Françoise Dolto et Hélène Boucher en mai dernier, les matins de 8h30 à 9h30, au restaurant scolaire.

Les élues se sont occupé des approvisionnements du buffet : pains spéciaux dans une boulangerie de la commune, fruits, confitures, beurre et fromages au *Panier des 3 Pierres* et produits BIO dans un supermarché local.

Elles ont également préparé et distribué le buffet avec les agents communaux, les institutrices, les AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) et parfois les parents volontaires.

Même si au début, les enfants hésitent à se servir, ils reviennent vite au buffet pour goûter à tout.



BREAKFAST POUR LA CLASSE DE MME DELAUNAY



Tous les ans, Mme DELAUNAY, institutrice de CM2, invite ses élèves au restaurant scolaire pour leur faire goûter un petit-déjeuner anglais.

Une manière de concrétiser l'apprentissage du vocabulaire de nourriture en anglais.

Mme BOITEL, institutrice de CM1, a souhaité rejoindre cette initiative et participe désormais à ces *breakfast* (petit-déjeuner en anglais).

Au menu, saucisses, œufs de caille, tomates, champignons, flageolets.

Même si beaucoup ont hésité, les enfants ont finalement apprécié de manger salé de bon matin.

« SUR LA ROUTE DU RHUM » EXPLIQUÉE PAR LES ÉLÈVES DE MME BOITEL

Les élèves de CM1 - CM2 de Mme BOITEL ont étudié la course *La route du Rhum* de 2022 :

C'est une course de bateaux à voile qui a lieu tous les 4 ans. La course a commencé le 6 Novembre à Saint-Malo jusqu'à Point-à-Pitre (en Guadeloupe). Il y a 6 catégories de voiles : monocoque et multicoque.

Les monocoques sont des bateaux qui ont une seule coque (ils vont moins vite). Les multicoques sont des bateaux qui ont plusieurs coques.

C'est une course en solitaire c'est-à-dire qu'on est seul(e) sur le bateau. Les sportifs s'appellent des skippeurs.

En 2022, le gagnant est un Français : Charles CAUDRELIER. Il a traversé l'océan atlantique en 6 jours et 19h. Bravo à lui !



LA FIBRE OPTIQUE INSTALLÉE AU COLLÈGE



La rentrée scolaire de septembre dernier s'est passée sous les meilleurs auspices pour le collège Jean Monnet.

Bertrand BELLANGER, Président du Département de la Seine-Maritime, Benoit ROGER, Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime, Didier PERALTA, Maire de Gruchet-le-Valasse, Chantal COTTEREAU Vice-présidente du Département en charge des Collèges et de la Réussite éducative, Muriel MOUTIER-LECERF et Dominique METOT, Conseillers départementaux du canton de Bolbec, et Justine ROUAULT, Principale du collège Jean Monnet ont inauguré le raccordement de l'établissement au Très Haut Débit grâce au déploiement de la fibre optique.



Plantation des 60 sapins qui ont été « prêts » par la Municipalité aux commerçants tout le mois de décembre pour les fêtes de fin d'année.



Pour la sécurité des piétons, une trentaine d'arbres ont été taillés par l'entreprise Vallois et les agents communaux. Cette coupe redonnera une belle vitalité à ces tilleuls.



Retrait de la clôture de barbelés qui longeait la voie douce de la côte de Beauchêne, côté route. Ceci la rend plus esthétique et moins dangereuse pour les usagers.



Les agents du ST ont repassé une couche de peinture sur tous les tracés de jeux au sol (marelle, labyrinthe...) dans la cour de l'école élémentaire Hélène Boucher.



Pose d'une grosse couche d'huile de lin sur les 140 m² de boiseries en chêne que constituent les panneaux et les bancs qui ornent le chœur de l'église. Ces panneaux datent, pour la majeure partie, de 1536, travaillés par 6 menuisiers pour la basilique du Valasse, jadis partie intégrante de l'Abbaye du Valasse, avant d'être installés dans notre église Saint Thomas Becket. Ils retrouvent aujourd'hui une belle couleur huilée et une nouvelle protection contre les uv et les insectes xylophages.





La salle des mariages a été la dernière salle de la mairie et ses annexes à être dotée de fenêtres et portes en double vitrage. Cela marque la fin de la 1^{ère} phase de travaux de rénovation énergétique par le changement des 107 fenêtres, 11 portes, 59 volets solaires et d'un ensemble vitré que compte le bâtiment, financés grâce au Plan France Relance, dispositif de l'État.



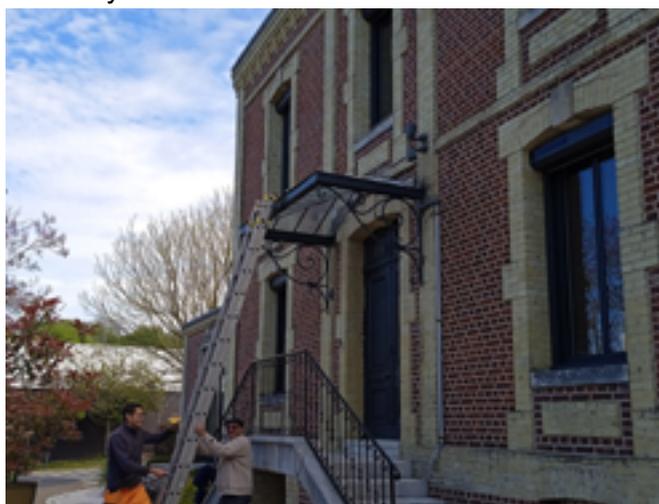
L'an passé, plus de 250 mètres de berges de rivière avaient été entretenus : taille et coupe des arbres et arbustes, débroussaillage, ramassage des déchets divers180 mètres ont été nettoyés cette année.



Gros travaux en avril et mai afin de changer un câble d'alimentation électrique entre la rue de l'Abbé Arson et la rue de la Croix, car il était devenu trop fragile et dysfonctionnait lors des fortes chaleurs .



Les 32 lampes de 500 watts du gymnase David Douillet ont été remplacées par 16 lampes LED de 150 watts par l'entreprise Malandain. La consommation d'électricité sera ainsi divisée par 6,5 par rapport à avant.



Il ne restait que la porte en bois et la marquise de l'entrée de la mairie, côté élus, à poncer et repeindre en gris anthracite pour uniformiser définitivement la façade de l'Hôtel de Ville.



Le puits d'accès direct à la nappe phréatique, qui servait à alimenter l'usine de l'ancienne teinturerie (puis friche SLIC) et qui avait servi aux pompiers lors de la grande sécheresse de 1976, a été rebouché selon un protocole très précis intégrant différents matériaux (sable, gravier, argile et béton). Son rebouchage permet d'empêcher toute pollution éventuelle pour protéger l'eau de cette nappe phréatique.



Deux rambardes métalliques, dessinées par le cabinet d'architecte Samuel CRAQUELIN, et financées par Caux Seine agglo, ont été installées au niveau des voiries des Jardins de l'Indigo.



Une demie-journée par semaine, sauf si les intempéries nécessitent leur fermeture, ce sont les agents du service technique qui exécutent les traçages des terrains de football.



Nettoyage des marches de l'église à la surfaceuse par les agents du ST. Le parvis de l'église retrouvera lui aussi sa belle couleur albâtre prochainement.



Fin mai des échafaudages étaient installés pour procéder au retrait total de la toiture de la mairie pour ensuite poser un nouvel isolant ainsi que de nouvelles tuiles dont 80 m² de tuiles photovoltaïques, financées grâce au Plan France Relance.

PRÉSENTATION DU FUTUR ESPACE « LES JARDINS DE L'INDIGO »

Depuis plusieurs mois, nous vous parlons des travaux qui ont lieu sur l'ancienne friche SLIC. Nous communiquerons désormais sur le nom de ce futur aménagement immobilier, voté lors d'une réunion du Conseil municipal : LES JARDINS DE L'INDIGO.

L'indigo est un pigment bleu foncé, l'un des plus anciens à être utilisé dans la teinture de vêtements, importé en Europe depuis l'Inde dès l'Antiquité. Il a été largement utilisé dans le tissage qui fut, durant de nombreuses années, l'activité industrielle principale de ce lieu, bien avant la SLIC (Société des Laques Indochinoises et du Caoutchouc). Vous retrouverez l'histoire de ce site (Partie 1) en pages 33, 34 et 35 de ce bulletin municipal.

Après la cession des 11 613 m² de surface totale à l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) qui s'est chargé de la démolition des bâtiments et de la dépollution du site, c'est Caux Seine aggro qui a pris en charge les travaux nécessaires à la création des berges suite à la remise au jour de la rivière du Commerce qui était souterraine en cette partie.

S'en sont suivis les travaux de rebouchage du puits d'accès direct à la nappe phréatique (voir notre article page précédente) et l'enfouissement des réseaux.

Le permis d'aménager et la maîtrise d'œuvre sont gérés par la Commune et le cabinet Samuel CRAQUELIN.

Les travaux des VRD (Voirie et Réseaux Divers), c'est à dire les trottoirs, routes, canalisations et raccordements seront effectués par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 889 982 € HT.

Les constructeurs sont en cours du dépôt de leurs permis de construire et devraient commencer leurs travaux en 2024.



La partie Espaces Verts qui englobe la végétalisation du site, les clôtures et les structures de jeux pour enfants, sera gérée par l'entreprise NGE Paysages pour un montant de 315 762 € HT.

Dans le cadre de la revalorisation des anciennes friches industrielles, la Municipalité bénéficie de 80 % de subventions pour financer ces travaux : Des fonds Européens, des aides de l'État, de la Région et du Département.

Ce sont 22 logements qui seront construits, certains en location, d'autres en accession directe à la propriété.

LOGEMENTS LOCATIFS :

C'est le bailleur SEMINOR qui s'est positionné pour la construction de 13 logements qui seront proposés à la location : 4 T2 (1 chambre pièces) et 9 T3 (2 chambres).

Tous les logements seront composés d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles. Tous auront un jardin privatif planté.

Ces logements devraient être proposés à la location fin 2024.

Plus de renseignements auprès du service logement en mairie : 02 35 39 69 36

**MAISONS EN ACCESSION DIRECTE À LA PROPRIÉTÉ :**

C'est le constructeur GUEUDRY qui va construire 9 maisons certaines en T3 (2 chambres) les autres en T4 (3 chambres).

Ce seront des maisons individuelles avec un étage, une terrasse, un garage attenant et un jardin. La livraison est estimée pour la fin d'année 2024.

Plus de renseignements directement auprès de l'agence GUEUDRY 332 Boulevard industriel, 76580 LE TRAIT - 02 35 37 64 04 - secretariat@gueudry.fr - www.gueudry.fr



COUP DE POUCE AUX JEUNES

**VOUS SOUHAITEZ GAGNER
JUSQUE 100 €
EN UNE SEULE FOIS ?**

VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 26 ANS ?

**VOTRE HABITATION PRINCIPALE SE
SITUE À GRUCHET-LE-VALASSE DEPUIS
AU MOINS UN AN ?**

**VOUS NE PERCEVEZ PAS DE
RÉMUNÉRATION RÉGULIÈRE MÊME DANS
LE CADRE DE VOTRE SCOLARITÉ ?**

Contre quelques heures de bénévolat au profit de la
Municipalité ou d'une association communale, une
aide financière vous sera versée par le CCAS.

Contactez le CCAS :

02 35 39 39 36

ccas@gruchet.fr



**LE CCAS DE GRUCHET-LE-VALASSE AU
FORUM « MES DROITS POUR MIEUX
VIVRE AU QUOTIDIEN »**



C'est le 28 mars, à l'Abbaye du Valasse qu'a eu lieu
ce forum sur lequel il était possible de rencontrer
des professionnels capables de répondre, aiguiller
et aider les personnes sur des thématiques variées
comme la séparation et le divorce, la retraite, la
santé, les prestations familiales, le surendettement,
l'autonomie et le maintien à domicile, l'emploi...

Un espace "démarches en ligne" était également
sur place.

Le CCAS de Gruchet-le-Valasse y était présent.

**DEUX ASSOCIATIONS SOLIDAIRES
POUR L'AFM**



L'association *Les Boutiques de Gruchet-le-Valasse*,
qui a organisé le marché de Noël à la salle Claude
Laplace fin novembre dernier, avait généré un
bénéfice financier qu'elle a souhaité reverser au
profit du Téléthon (AFM Association contre les
Myopathies) via l'association Gruchet Espoir.

Mélanie MABILLE et Cyril MALANDAIN, présidents
respectifs de ces deux associations, ont donc
procédé à la remise du chèque de 1 000 € aux
côtés du maire, de quelques élus et d'une partie de
l'équipe cantonale du Téléthon, à l'AFM.

Une très belle action solidaire.

MERCI AUX BÉNÉVOLES !



Le CCAS a réuni de manière très amicale la
vingtaine de bénévoles qui est toujours présente
aux animations proposées à nos Gruchetains
Seniors.

Pliages de serviettes, créations manuelles,
décorations, installation et préparation de la salle
Claude Laplace, service à table.... Ce groupe, très
dynamique et jovial, permet aux élus et employés
communaux d'organiser sereinement le Goûter de
Printemps et le Repas de Noël.

Merci à eux et félicitations aux Reines d'un soir.

CITOYENS VIGILANTS



Des fortes chaleurs pourraient obliger les plus vulnérables d'entre nous à rester « au frais » chez eux cet été.

Nous avons des voisins, plus ou moins éloignés, qui vivent seuls, qui reçoivent très peu de visites, qui ont des difficultés à se déplacer : Soyons tous vigilants les uns les autres !

Si vous constatez quelque chose qui vous semblerait anormal au domicile d'un voisin « vulnérable », prévenez le service social de la mairie au 02 35 39 69 36.

NOËL DES SENIORS



La Municipalité engage une action en faveur des Gruchetains seniors pour les fêtes de fin d'année.

Cette année, les Gruchetains de 66 ans et plus pourront participer au *Repas de Noël* du 24 novembre prochain, offert par le CCAS, qui est un moment de convivialité, d'échange, de retrouvailles.

Quant aux Gruchetains de 70 ans et plus, vous aurez le choix entre le *Repas de Noël* bien sûr, et le *colis gastronomique de Noël*.

À vous de choisir via le coupon en dernière page de ce bulletin !

ÉPIPHANIE À LA RÉSIDENCE D'AUTONOMIE GUY DE MAUPASSANT

Les résidents étaient tous invités au repas de début d'année, proposé et organisé par l'hôtesse de la Résidence Guy de Maupassant, Aurélia ROZE. L'occasion de chanter, rire et partager un bon moment ensemble.

Qui dit repas de début d'année dit épiphanie : les traditionnelles galettes des rois ont dévoilé les Reines et Rois de l'année 2023.



UN CONCERT... ET DES CREPES !

La Municipalité remercie chaleureusement la vingtaine de musiciens de l'Orchestre d'Harmonie du Valasse, présidé par Patrice QUEDREUX et dirigé par Marc MALETRAS, d'être venus un samedi après-midi à la résidence d'autonomie Guy de Maupassant pour un concert gratuit d'une heure.

L'occasion de célébrer la Chandeleur en musique.



ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31/03/23, PORTANT SUR L'ANNÉE 2022, EXTRAIT DU RAPPORT MORAL

Nous constatons des évolutions très positives entre 2021 et 2022 avec un total de 1 680 adhérents soit une hausse de 2,5% sur un an et de 5,50% sur deux ans.

- Une hausse de 26% des retraités et des seniors liée à la reprise de l'ensemble du programme, au développement des ateliers partagés et à l'organisation de week-ends de découvertes.
- Une baisse de 16% du nombre d'adultes liée à l'arrêt de certaines activités sportives et culturelles.
- Une baisse des jeunes enfants largement compensée par une hausse des collégiens.

Ce résultat est très satisfaisant et nous pouvons désormais effectuer un bilan global de l'impact à long terme de cette période qui a tant bouleversé le fonctionnement de notre association.

2022 est clairement une année de reprise pour la majorité des secteurs d'activités : Activités sociales +8%, accueil périscolaire +10%, accueil extrascolaire +7%, accueil d'adolescents + 94% et sports et culture -2%.

Avec ce rebond global, nous observons avec satisfaction que la fréquentation de l'espace Mozaïk reste très diversifiée et intergénérationnelle avec 52% d'enfants, 12% de jeunes, 24% d'adultes et 12% de seniors.

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en place la quasi-totalité du programme d'actions prévu. Les nouvelles actions se sont affinées telles que le Comité Local Accompagnement à la Scolarité pour les enfants en difficulté, les week-ends de découvertes pour les seniors et retraités, les soirées culturelles cartes blanches ou la programmation de rendez-vous inédits à la ludothèque (parcours de motricité, boîte à histoires...).

Les projets visant à soutenir les initiatives des jeunes dont les séjours « globe-trotter » ou les aides dédiées aux projets personnels restent plus compliqués à mettre en œuvre et à financer.

Parallèlement au fonctionnement quotidien de l'association, plusieurs indicateurs ont marqué positivement l'année :

- La Gruchet Geek Convention en mars 2022 avec plus de 6 000 visiteurs à l'Abbaye du Valasse dont la prochaine édition est prévue en 2024.
- Des animations pour les enfants, plébiscitées par les familles.
- Des animations culturelles très fréquentées.

Le dénominateur commun de tous ces rendez-vous est l'investissement exemplaire des bénévoles du Pôle Animation qui reste, plus que jamais, la clef de voûte de notre association.

ANIMATIONS LOCALES DU 1^{ER} SEMESTRE 2023



Vendredi 10/02 Soirée dîner-spectacle « Saint Valentin »
Danses, théâtre et chansons avec la Cie de l'Éphémère
Plus de 250 convives.



Vendredi 24/02 Spectacle jeune public « L'incroyable Labo du Professeur Balthazar »
Un savant mélange de sciences et d'humour !



Week-end du 10 au 12/03 « Fête du jeu »
avec les bénévoles du Pôle Animation.
Plus de 800 visiteurs sur le week-end !



Vendredi 17/03
Soirée carte blanche pour
Mika Baltresca & Miss Punky



Samedi 25/03 Carnaval avec la
parade Rock'n roll Circus
Défilé au départ de Mozaïk avec
les groupes Zumba puis goûter
et animation musicale pour des
centaines de participants.



Vendredi 31/03
Assemblée Générale
précédée de la signature de
la nouvelle convention entre
l'association et la commune.
Apéritif dînatoire pour clôturer l'AG.



Samedi 08/04 Chasse aux œufs
Kermesse de Pâques en plein-air
pour plus de 150 enfants sur le
thème du cirque.



Vendredi 28/04 Zumba Kids Party
à l'occasion des vacances de
printemps.



Vendredi 05/05
Carte blanche à Old friends...
Encore une belle découverte et
un bon moment partagé.

ACTIVITÉS PARTAGÉES ET SORTIES



Dimanche 28/05
Village des enfants
Jeux et animations pour
800 enfants de 2 à 10 ans
avec le pôle Animation
au grand complet !



Vendredi 16/06
Fête de la musique
3 groupes de qualité
Entrée libre
Restauration sur place



Cuisine et bricolage
Mercredi – 13h30/15h30
Atelier composition florale
Plantation de petits figuiers et de
pruniers dans le potager.

ACTIVITÉS PARTAGÉES ET SORTIES



Potager Mozaïk
Mercredi – 15h30/17h00
 Jardinage, cuisine, activités
 et visites sur le thème du
 développement durable
 à partir de 3 ans



Parcours de motricité
 Certains samedis matins



La boîte à Histoires
 Certains samedis matins
 Lecture d'histoires
 pour les 2 à 6 ans.



**25/02 : Sortie au Muséum
 d'Histoires naturelles**



15/04 : Vélo rail d'Etretat



**29/04 : Visite guidée de la
 réserve naturelle
 autour du Pont de Normandie**



17/06 : Sortie à l'Armada



**09/06 : Atelier cuisine
 Mille-feuille aux fraises**



**06/05 Journée « Bienvenue à la
 ferme » avec la ludothèque**



10/05 : Atelier mini jardin aromatique avec les seniors de la Résidence Guy de Maupassant



05/05 : Journée au Mémorial de Caen



12 au 14/05 : Week-end à Bruges



ACCUEILS DE LOISIRS : Ateliers, sorties, activités à thème et grands jeux pour 80 à 120 enfants de 3 à 11 ans par jour.
Du 17 au 28/04 :
Thème « Quel cirque ! »



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ
L'équipe du CLAS a accompagné 22 enfants avec une aide personnalisée et plusieurs sorties éducatives.



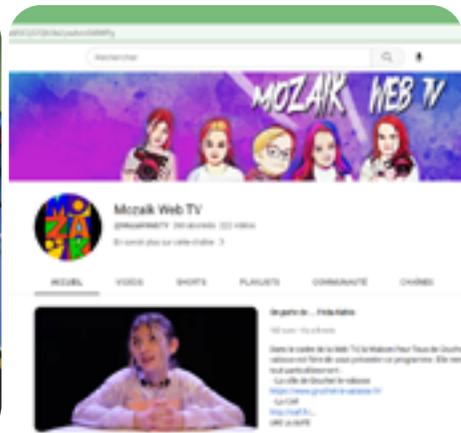
JEUNESSE
After-week pour les 14 ans et +
14/01 : Bowling



07/04 : Sortie au Stade Océane pour voir un match du HAC (Havre Athletic Club)



ACCUEIL QUOTIDIEN AU COLLÈGE JEAN MONNET



MOZAÏK WEB TV
À découvrir sur la chaîne youtube

**ACPG CATM : ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE
COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE ET MAROC**



Le 22 janvier 2023, au restaurant le Saint Thomas de Gruchet-le-Valasse, a eu lieu le traditionnel repas de début d'année qui s'est clôturé par la galette des rois.

Plus de 65 personnes étaient présentes.

Un vrai plaisir pour le Président, Rémi DOUYÈRE, et Roger COLOMBEL, Trésorier, qui fédèrent toujours de nombreux adhérents autour de leurs manifestations.

ECGV : ENTENTE CYCLISTE DE GRUCHET-VALASSE

L'association, présidée par Gérard SOISSONS et impulsée par Alexis CLAPSON et Cyril MOUSSE, organise le DUO DU VALASSE, course en Run & Bike le dimanche 8 octobre prochain.

C'est une course, en duo, qui se fera en relais en trois étapes : 6,5 km de course à pied, 29 km en VTT et 2,6 km en Run & Bike.

Départ à 9h00 du Manoir.

Accessible à tous, de 15 à 99 ans, licenciés ou non.

25 € par équipe.

Inscription à crossglv76@gmail.com

Ou coupon téléchargeable sur la page Facebook DUO DU VALASSE.

DUO DU VALASSE

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023

Départ 9h00 Manoir rue du Docteur Gernez

76210 GRUCHET-LE-VALASSE

RELAIS EN TROIS ÉTAPES

| | | |
|-----------------------|---|---------------|
| COURSE À PIED | ▶ | 6.5 km |
| V.T.T | ▶ | 29 km |
| RUN & BIKE | ▶ | 2.6 km |

GBL GRUCHET BADMINTON LOISIR



Les tournois inter-clubs s'enchaînent pour le GBL.

En mars, ce sont 6 clubs qui sont venus à Gruchet-le-Valasse au gymnase David Douillet pour s'affronter amicalement : Sainte Adresse, Beuzeville la Grenier, Saint Sauveur d'Emalleville, Bretteville du Grand Caux et Saint Laurent de Brèvedent.

La Municipalité a acheté des paniers garnis pour récompenser les vainqueurs.

Le Président du club, Antoine ORANGE, remercie les membres du bureau pour l'organisation de ces tournois et ceux qui n'hésitent pas à cuisiner gâteaux et hors d'œuvres pour l'apéritif de clôture.

GBL a participé depuis à d'autres tournois qui ont eu lieu à Saint Sauveur d'Esmalleville, Sainte Adresse, et Beuzeville (dans l'Eure)

GIN : GROUPEMENT DES INDÉPENDANTS DE NORMANDIE

Cette association, présidée par Cyril MALANDAIN, regroupe des artisans, entrepreneurs et indépendants normands afin de mutualiser leurs commandes (pour ceux qui sont du même secteur) ce qui leur permet de réduire leurs charges mais aussi de s'entraider et d'organiser des actions afin de se faire connaître.

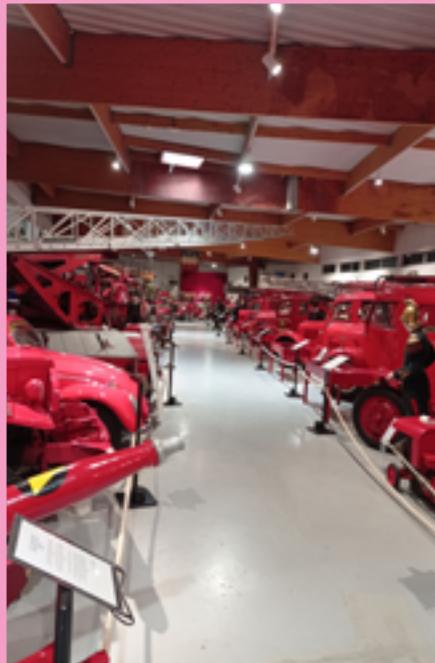
C'est le cas du salon du savoir faire-local qui a lieu tous les ans à l'Abbaye du Valasse courant avril.

80 artisans et commerçants étaient présents et l'on a pu y constater la variété des activités : santé & beauté, gastronomie, commerce, habitat, loisirs (...)

Afin de faire venir les familles, des animations sont proposées toute la journée dont la venue de super-héros, et 80 lots à gagner !



GRUCHET ACCUEIL



L'association GRUCHET ACCUEIL offre diverses activités et plusieurs rendez-vous hebdomadaires :

- le mardi, une randonnée de 6 / 7 kms avec un départ à 9h30.
- le jeudi, une randonnée pour 2 groupes. Un départ à 9h00 pour environ 10/11 kms, et un autre à 9h30 pour environ 7/8 kms.
- le jeudi après-midi les activités manuelles : peinture sur soie, toile de lin, porcelaine, tricot, couture, jeux de société au sein de notre local, place de la Mairie.

Nous profitons également de sorties culturelles.

Nous avons pu visiter le musée des sapeurs pompiers de MONVILLE et la corderie Valois à ND DE BONDEVILLE .

Notre sommes également allés à ANGERS pour un séjour randonnée d'une semaine.

Nos activités continuent l'été, sorties, randonnées....

Pour tous renseignements contactez Sylvie SCOUARNEC, Présidente de l'Association, au 06 26 80 45 70.



GRUCHET ESPOIR

L'équipe de l'association Gruchet Espoir a organisé plusieurs animations en faveur du Téléthon : Pièce de théâtre avec la Cnie de l'Éphémère, une chorale et l'organisation du Gamethon (jeux gonflables, en bois, vente de jouets)...

Ceci a permis de récolter 1 609 € qui ont été intégralement reversés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Le Président, Cyril MALANDAIN, remercie chaleureusement ses bénévoles ainsi que la Municipalité, les agents du service technique, l'Espace Mozaïk, Stark anim'action, la compagnie de l'éphémère, ses visiteurs et tous ses sponsors : : Gréverend Vélo Sports, cicy production, charpente Wilfried Marette, la société Le Brun, JCM isolation, le traiteur Brice Chedru, Lefebvre rénovation, Jérôme Lecointre, U express Bolbec, le GIN et Malandain électricité.



GRUCHET - REDDITCH : COMITÉ DE JUMELAGE

Week-end de rencontre important début juin pour les adhérents du Comité de jumelage Gruchet-Redditch (Angleterre) qui célébraient le 30^{ème} anniversaire de la signature de la charte d'amitié.

Ce sont les Gruchetains qui sont allés voir leurs « correspondants » anglais cette année.

Dès leur arrivée par Shuttle, ils ont été invités à une réception lors de laquelle les présidents des comités, Michel FLAMBARD pour Gruchet-le-Valasse, et le maire, Didier PERALTA, ont fait un discours.

Le maire a offert une œuvre de Pierre Meurice, feu peintre gruchetain, à son homologue anglais, malheureusement absent lors de cette cérémonie. Il s'agit du tableau « Vers l'église ».

Le samedi fut ponctué de moments libres et de la visite d'un château qui appartient à la famille Rothschild, Waddesdon Manor.

Le dimanche, les amis anglais ont invité leurs FROGS (FRiends Of Gruchet) à partager un délicieux repas dans un hôtel près de Redditch.

Retour en France le lundi en traversant des petits villages typiques de la région jusqu'à Oxford avant de déjeuner dans un Pub au bord de la Tamise.



JUDO CLUB, LES VIKINGS

Cette saison a été marquée par une belle récolte de médailles. En effet, les jeunes judokas se sont illustrés lors des compétitions inter-clubs, départementales et régionales et ont représenté Gruchet-le-Valasse sur toute la Normandie, de Saint-Léonard à Cherbourg en passant par Alençon.

Quatre de nos adhérents préparent leurs examens de ceinture noire devant un jury de hauts gradés. Notre professeure, Perrine GRENIER, s'est remise à la compétition et les résultats n'ont pas tardé. Dès sa première compétition, lors d'un tournoi en Bretagne, elle obtient une très belle 3^{ème} place. Elle a ensuite participé au championnat de Belgique où elle est revenue avec le titre national.

À cela, elle initie les jeunes du club au Sambo sportif, sport de combat originaire de Russie, mêlant judo et lutte.

Trois représentants de Gruchet ont participé au championnat de France qui s'est déroulé courant avril dans le département de la Manche à St Lô. Thibault PADOIS, Télió TONON et Perrine GRENIER sont revenus médaillés. Perrine obtient le titre de championne de France de Sambo sportif et Thibault et Télió, vice-champion de France. Une très belle expérience que nous espérons pouvoir développer au sein du club.

Comme chaque année, lors des vacances de Noël, l'association offre une place de cinéma à tous les jeunes judokas, et un goûter. En décembre, nous sommes allés voir le « Chat Potté 2 ». En juin, nous faisons également une sortie conviviale. Cette année c'est un bowling à Port-Jérôme-sur-Seine. Tout cela est financé grâce au résultat de notre vide-grenier qui a lieu tous les ans le 8 mai.

La fin de saison se termine par une remise de récompenses pour mettre à l'honneur les résultats sportifs. Nous partageons ensuite un barbecue avec les familles pour clôturer la saison. Les cours de judo se déroulent les lundi, mercredi et vendredi dès 3 ans. Le Taiso (renforcement musculaire) a lieu le vendredi.

Pour tous renseignements sur les horaires de cours, contactez Perrine au 06 17 19 57 76 ou Tony TONON, le Président, au 06 61 47 90 44.



L'ORCHESTRE D'HARMONIE DU VALASSE

Notre église a résonné de belles mélodies de Noël et de douces musiques le 3 décembre dernier à l'occasion du concert de la Sainte Cécile, patronne des musiciens, mise à l'honneur par 25 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie du Valasse.

Durant une heure se sont succédés 10 morceaux musicaux joués par les cuivres, instruments à vent et percussions. La nombreuse assemblée a chaleureusement applaudi ce bel ensemble musical.

Merci à cette sympathique et talentueuse équipe de nous faire profiter de cette musique vivante mise en valeur acoustiquement dans la belle église Saint Thomas.



AVANT « LES JARDINS DE L'INDIGO » : 180 ANS D'HISTOIRE DES INDIENNES AUX LAQUES ET CAOUTCHOUCS INDUSTRIELS PARTIE 1

La reconversion de la friche dite de la SLIC est l'occasion de rappeler l'histoire de ce site industriel et des manufactures qui furent à l'origine de la richesse textile de notre commune. Car si on sait le rôle primordial que les manufacturiers bolbécais ont joué dès la fin du XVIII^e siècle dans le développement de l'impression sur toiles - l'indiennerie - puis, au XIX^e siècle, dans l'essor de l'industrie textile cotonnière normande, celui de certains indienneurs de Gruchet-le-Valasse apparaît avoir été masqué par la célébrité de leurs confrères de Bolbec et sont demeurés méconnus.

Des indienneurs locaux précurseurs

Les activités textiles sont traditionnelles dans notre région : la rivière du Bolbec permet dès le moyen-âge, l'établissement de moulins à foulon (mécanisme servant à battre ou à fouler la laine pour l'assouplir et la dégraisser) destinés au travail de la laine. Au début du XV^e siècle, existe à Gruchet-le-Valasse, une corporation de maîtres drapiers sous l'autorité de l'Abbé du Valasse qui est aussi le seigneur des lieux et de son bailli.

Les « toiles peintes » ou « indiennes »

Les premières « toiles peintes » sont des toiles de coton venant des Indes, décorées de fleurs, de feuillages, d'oiseaux exotiques ou de motifs historiés, entièrement exécutées à la main : le dessin est tracé au pochoir et les différentes couleurs, d'abord appliquées au pinceau, travail long et minutieux, sont ensuite imprimées à la planche. Introduites en Europe au début du XVI^e siècle par des navigateurs portugais commerçant avec les Indes, c'est à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle que les premières « toiles peintes » sont importées régulièrement en France par les bateaux de la Compagnie des Indes orientales créée en 1664.

Les fabricants européens, ignorant les procédés de coloration des orientaux, cherchent à les imiter en utilisant des toiles de lin de production locale ou des toiles de coton importées des Indes. Ces toiles sont rapidement appelées « indiennes » qui, après une histoire mouvementée, deviennent un élément à part entière de la mode vestimentaire et de l'ameublement au milieu du XVIII^e siècle. Concurrençant les fabricants de lainage et de soieries, en 1686, Louis XIV ordonna que « toutes les fabriques établies dans le Royaume pour peindre les toiles de coton blanches cesseront et les moules servant à leur impression seront rompus et brisés. » Cette interdiction dura 73 ans, jusqu'en 1759.



G. de Brabant. Bouffet. Bolbec, 1822.

(Coll. Au Fil de la mémoire)

Jacques LE MARCIS, un Bolbécais, obtient en 1729, par privilège royal, la permission d'établir à Bolbec une manufacture pour « teindre, imprimer et fleurir les étoffes [de laine] provenant du royaume ». Ce privilège est assorti d'un monopole régional : interdiction est faite à tout autre personne d'établir semblable manufacture dans un rayon de dix lieues (soit environ 45 kilomètres) pendant vingt ans. Jacques LE MARCIS meurt à Bolbec le 22 janvier 1749. Décédé sans héritier, ses neveux lui succèdent. Le privilège accordé à leur oncle est alors prolongé de dix ans.

La levée en 1759 des interdits royaux qui prohibaient depuis plus de soixante-dix ans la fabrication des indiennes permettra à Bolbec d'affirmer sa vocation manufacturière et aux familles qui deviendront les grands noms du textile dans la vallée du Commerce de trouver dans le développement de cette activité, jusqu'alors clandestine, les fonds qui leur permettront de fonder, au XIX^e, siècle une puissante industrie cotonnière.

L'indienne des Lemai(s)tre

Filage et tissage de la laine prédominant au côté du lin jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ceux-ci sont alors supplantés par le coton et une activité nouvelle, l'impression sur toiles, à laquelle les rives du Bolbec offrent un site privilégié à une famille qui acquiert rapidement fortune et renommée : les Lemai(s)tre.

En 1773, Jean-Baptiste Le Maître (aussi écrit Lemaitre et Lemaistre)¹, d'une vieille famille protestante cauchoise, jusqu'alors « marchand » à Bolbec, fils de Daniel Grégoire Lemaistre, drapier en ce bourg, acquiert à Gruchet, une cour-masure² plantée de pommiers et une prairie longée par la rivière, contenant une acre et demie 6 perches (environ 8 550 m²), édifiées d'une maison ayant un étage et de deux bâtiments³.

Cette propriété rassemble quatre tenures appartenant à l'abbaye du Valasse dont la majeure partie est occupée par les Davy, une famille attestée par les chartes, qui exerce le métier de « foulon » (foulage des draps de laine) depuis 1498.

Il y installe un atelier d'impression de toiles peintes : les indiennes, qui est exploitée après son décès par sa veuve, Madeleine-Judith Pouchet, fille de Abraham Pouchet, le créateur de la « manufacture d'étoffes fleuries » du « Nid du chien » à Darnétal.

Reprise en 1776 d'abord par son frère cadet, Jacques-François Le Maître, elle l'est quelques semaines après par son frère aîné, Jacques-Daniel Le Maître⁴, alors marchand-laboureur à Bolleville. Celui-ci, plus connu sous le nom de Daniel Le Maître fait construire de nouveaux bâtiments en 1780. En 1785, c'est la plus importante des quinze indiennes de Bolbec-Gruchet, avec une production annuelle de 8 000 pièces (de 22 aunes) sur un total bolbécais de 56 000 pièces.



Indienne Bleu réserve.
Collen-Castaigne, Bolbec,
1825. (ADSM)

Dès 1785, les douze fabriques ouvertes à Bolbec et les deux à Gruchet (par Jean Baptiste Le Maître et Pierre Pouchet), représentent plus du tiers du groupe normand, le premier de France avec 38 des 100 fabriques françaises. Elles produisent à elles seules plus du dixième des toiles peintes françaises. Pour produire rapidement et à moindre coût, l'impression du dessin et des couleurs se fait à l'aide de planches de bois manœuvrées à la main et dont le dessin est gravé en relief. Il y a autant de planches de bois que de couleur.

Vers 1810, des teinturiers normands mettent au point la cuve en bleu « à froid », la dissolution de l'indigo par du sulfate de fer, qui permet l'impression « à la réserve ». Les motifs à imprimer sont gravés sur une plaque en plomb, chauffée, plongée dans un bain de cire et de suif fondus, puis appliquée sur la toile, plongée ensuite dans un bain d'indigo. Aux endroits où la cire a été déposée, l'indigo n'a pas pu teinter le tissu et le dessin apparaît en blanc sur le bleu du reste de la toile. La plupart sont imprimées « à la réserve » et en bleu tiré de l'indigo, le « bleu réserve » devient une spécialité des indienneurs de Bolbec et de Rouen⁶.

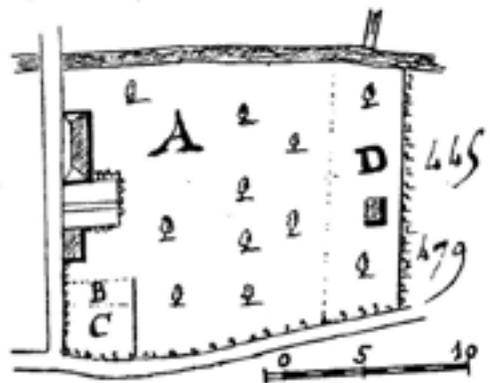
1 Jean-Baptiste Le Maître ou Lemaistre (1744-1774)

Quatrième des quinze enfants de Daniel Grégoire Lemaistre (1712- 1772) et Marie-Madeleine de Lanquetuit (1718-1809) mariés en 1739 à Bolbec. Né à Lanquetot le 21 octobre 1744. Décédé à Gruchet le 24 août 1774. Marié en 1767 à Madeleine Judith Pouchet, fille de Abraham Pouchet. Deux enfants : Jean-Baptiste (Bolbec 7 juillet 1769- Sedan 23 septembre 1795) et Anne Judith (18 août 1772-Bolbec 27 septembre 1807). Cf. BOST (Charles-Marc), Familles protestantes du Pays de Caux, Tome II, Concordia imp, Champigny, 1985.

2 Situé entre la rivière, l'actuelle rue Stanislas Capelle, et la rue de Tancarville.

3 DARDEL (Pierre), Les manufactures de toiles peintes et les serges imprimées à Rouen et à Bolbec aux XVII^e et XVIII^e siècles, Rouen, Imp. A. Desvages, 1940. p. 66.

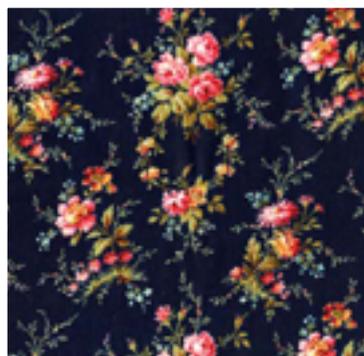
4 Jacques Daniel Le Maître ou Lemaistre né le 1er octobre 1740 à Bolbec ; décédé à Bolbec le 19 juin 1809. Marié à Marie Anne Duchemin (11 juin 1765. Contrat 12 août 1765 Bolbec) Dix enfants dont l'aîné : Jean Daniel.



MANUFACTURE DE J.-B. LEMAÎTRE A GRUCHET
PRES BOLBEC EN 1774
Arch. Seine-Inférieure. — Terrier de l'abbaye du
Valasse. T. II. N° 428. Echelle de 22 pieds pour
perche et 160 perches pour acre.

Manufacture de J.B. Lemaître à Gruchet

L'indienne bolbécaise connaît son apogée dans les années 1820-1830. Les indiennes produites alors dans ces usines sont exposées en partie à l'Atelier-Musée du textile de Bolbec dans l'ancienne usine Desgenétais. Il y est présentée l'une des plus riches collections d'Indiennes françaises.



Indienne Lemaître-Lavotte, Bolbec, 1833. (ADSM)

Le traité de commerce, signé en 1786 avec l'Angleterre, et les nouveaux tarifs accordés aux toiles peintes d'Alsace en 1788, lui sont fatal comme à beaucoup d'autres, et en avril 1788, Daniel Le Maître dépose son bilan.

En 1789, son fils aîné Jean **Daniel** constitue une société sous la raison sociale **Daniel Le Maître, fils et Cie**. Cette société prend à bail pour six ans, de 1790 à 1796, les immeubles et le matériel de la manufacture notamment la chaudière en cuivre de la garancerie, la calandre et environ 300 planches à imprimer, matériel dont Daniel Le Maître père se réserve aussi le droit d'user.

Le 11 prairial de l'an III (30 mai 1795) par contrat passé devant le notaire de Bolbec, Daniel rachète à son père ce que l'on appelle « **la manufacture de Gruchet** » : « *une grande maison et une manufacture devant lesquelles une mesure édiflée de divers bâtiments ; une portion de terrain en pépinière séparée de la manufacture par la rivière*⁵. »

En l'an IV (1796), l'indienne de Gruchet est toujours la plus importante entreprise de Bolbec et de Gruchet avec une production annuelle de 3 000 pièces.



La manufacture d'indiennes Lemaître en 1822.

Daniel Lemaître fils décède à Gruchet le 16 vendémiaire de l'An V (7 octobre 1796) et sa veuve, Marie Anne Viard⁹ épousée à Bolbec le 9 germinal de l'An III (29 mars 1795), continue la manufacture sous le nom de « Viard Veuve Lemaître ». Sous l'Empire, en 1803, elle compte 46 personnes et, en 1806, 36 ouvriers produisant 7 000 pièces de 25 aunes (soit d'environ 29,75 m)¹⁰.

La manufacture en 1822, selon le cadastre¹¹, est constituée de la fabrique proprement dite, sur 90 m², et de trois bâtiments annexes de respectivement 170, 130 et 120 m² avec une cour de 5 140 m².

Elle produit alors des indiennes aux motifs partagés par les ateliers Lemaître établis tant à Gruchet qu'à Bolbec et déposés par un autre membre de la famille, Jacques **Daniel** Lemaître¹², propriétaire à Bolbec d'une indienne rue de Fontaine. Celui-ci, à partir de 1825, est un des premiers indienneurs à déposer au Conseil de Prudhommes de Bolbec des dessins et des échantillons d'indiennes pour s'en assurer la propriété. Les dépôts cessent en 1829 et l'indienne n'est plus mentionnée dans les almanachs du commerce à partir de 1838.

Alain AVENEL, Historien et Anaïs SANSON, agent communal.

⁵ Une aune équivalait à 1,188 m. Des pièces de toiles imprimées de 22 aunes mesuraient environ 26 mètres.

⁶ AVENEL Alain, LHOMMET Philippe, LEVARAY Jacques, Indiennes et indienneurs de Bolbec, Imp. Ferric, Bolbec 2017.

⁷ Jean **Daniel Lemai(s)tre**. Né à Vattotot-sous-Beaumont le 5 juin 1766. Décédé à Gruchet le 16 vendémiaire An V (7 octobre 1796). Marié à Marie Anne Viard. Deux enfants : Daniel (Gruchet 20 mai 1796. Gruchet 22 août 1796) et Adèle (Bolbec 25 mai 1797- Rouen 8 avril 1857)

⁸ Que l'on retrouve désignée ainsi dans les actes de succession et le plan cadastral sous les n°424 à 427 et 539 à 548.

⁹ Marie Anne Viard, née le 5 septembre 1773 à Saint-Eustache-la-Forêt, fille de Jean Viard (Décédé à Saint-Eustache-la-Forêt le 27 avril 1775) et de Judith Lesueur, épouse Jean Daniel Lemaître le 9 germinal An III (29 mars 1795) à Bolbec. Décédée à Rouen le 18 janvier 1848.

¹⁰ Archives départementales de Seine-Maritime. Statistiques industrielles. 6 MP 5122. 1er janvier 1806.

¹¹ Archives municipales de Gruchet-le-Valasse. Au cadastre :Section B

N° 424 : bâtiment, 50 ca ; n°425 : maison ; n°426 : verger 550 ca ; n°427 : cour : 380 ca. N°539 : jardin, 260 ca ; n°541 : bâtiment servant à la fabrique, 170 ca ; n° 542 : cour : 5140 ca ; N° 544 : fabrique, 90 ca ; n°545 : bâtiment servant à la fabrique, 130 ca ; n° 546 : jardin, 650 ca ; N°547 : maison, 250 ca ; n°548 : bâtiment servant à la fabrique, 120 ca.

¹² Jacques Daniel Lemaître (1778-1838) fils de Jacques François Lemaître et Marie-Anne Gilles.

Cette page est l'occasion pour les deux groupes du Conseil municipal de s'exprimer dans la limite d'un nombre de caractères donné identique à chacun. Les textes retranscrits ci-dessous sont à l'identique de ce qui nous a été transmis. Seule la responsabilité des auteurs peut donc être mise en cause.

Liste Ensemble, construisons notre Avenir: Karine DERNONCOURT, Vanessa LEROY, Guillaume AUGER

Le budget municipal de Gruchet-le-Valasse est en difficulté, avec un déficit initial et une cession immobilière non réalisée. (Vente du Presbytère) Les charges de fonctionnement sont supérieures aux charges d'investissement, nécessitant une gestion rigoureuse et une recherche de solutions plus durables.

Le budget de fonctionnement exorbitant de l'espace Mosaïk devrait être réexaminé plus attentivement en particulier la direction pourrait réévaluer les ressources utilisées de manière responsable avec plus d'efficacité.

Le tracé d'une voie douce chemin piéton de Beauchêne demanderait un moratoire pour identifier les aspects positifs et négatifs de ce futur chemin public notamment en prenant en compte l'avis des propriétaires impactés. Ils sont les premiers concernés par la cohabitation des usagers du chemin public.

Une promesse de campagne non tenue : des concertations ou réunions publiques pourraient être organisées, où sont nos réunions de quartier ?

Enfin, la majorité municipale devrait être préoccupée par le dynamisme économique dans sa commune et tout mettre en œuvre pour ne pas laisser s'installer des bâtiments abandonnés.

La préservation de l'environnement est un enjeu crucial pour l'avenir de notre ville.

En tant que citoyen, nous devons prendre en compte les impacts de nos actions sur l'environnement et mettre en place des politiques efficaces pour protéger notre planète.

Le respect de la vie des administrés est également essentiel pour la démocratie locale, car les citoyens doivent avoir une voix dans les décisions qui les concernent.

Le consumérisme, c'est mieux quand on stimule l'économie locale. Soyons responsable en faisant le choix des commerces de proximité.

Travaillons pour une ville inclusive, durable et solidaire en investissant dans les secteurs publics tels que la santé, l'énergie, l'environnement, la culture ; pour offrir une vie optimale à nos concitoyens.

Groupe de la majorité municipale :

SAVOIR S'ADAPTER POUR CONSERVER LES SOLIDARITES

La Majorité de Gruchet-le-Valasse a fait des Solidarités et du lien social, des valeurs fortes de son mandat.

Preuve en est, les différents engagements tenus dans le domaine des solidarités que vous pouvez constater au quotidien et dans le bilan de mi-mandat diffusé au début du printemps. Néanmoins, après différentes crises et une évolution démographique prévue, les finances de son Centre Communal d'Action Social (CCAS) sont impactées et des mesures doivent être adaptées pour conserver une solidarité forte sur Gruchet.

A ce titre, la Majorité a fait un constat concernant les fameux repas et colis de Noël. En 2023, 40 seniors de plus se sont inscrits et cette évolution positive va perdurer dans le temps.

Autre constat, la convivialité et les échanges entre les plus de 65 ans s'atténuent. Ce qui est négatif pour le lien social et le bien vivre ensemble gruchetains.

Face à ces 2 constats, et avec la volonté de conserver le repas des Anciens et les colis de fin d'année, Gruchet, comme d'autres communes dans le même cas, doit faire des choix.

Ceux de la Majorité sont faits avec l'objectif de conserver le lien social, de ne pas nuire à la qualité du service public, ni d'impacter le budget du CCAS et de ne pas soumettre ces éléments de convivialité à des conditions de ressources.

Le repas des Seniors et le colis sont donc conservés mais les conditions d'âge sont désormais adaptées pour pouvoir maintenir ces services de solidarités.

Désormais, pour bénéficier du colis de fin d'année, il faut être âgé de 70 ans et le repas est accessible à partir de 66 ans. Une communication spécifique sera réalisée afin de bien vous expliquer ces modalités légèrement modifiées.

S'adapter, prévoir et anticiper sont essentiels à la bonne gestion de la Commune. La Majorité pourrait ne rien faire évoluer, mais elle préfère assumer des choix responsables que d'être dans la démagogie financièrement risquée. C'est encore une fois, savoir faire un choix.

NAISSANCES

- 16 décembre ROUSSEAU Liam Eric Alain
- 13 janvier LALISSE Jaden Fabien Gilles
- 29 janvier DOUANE Adam Miloud
- 30 janvier MARTIN Gautier Stéphane Gabin
- 12 février CANVA Mathéo Marc Pascal
- 17 février HARDY Isaac Kévin Johann
- 21 février CHAUVIN Elya Virginia Barbara
- 14 mars POUPEL Éliane Florence Christine
- 22 mars ZHANG Jamie
- 04 avril VIGER Enola Stéphanie Sabine
- 01 mai DENIS Timéo Pierre Daniel
- 11 mai LOPERA Y ORTIZ Rubén



MARIAGES

- 04 mars BORNIA MBUC Pascal Jean-Louis et MELIOT Karine Philomène Germaine
- 27 mai DUMONTIER Cyril Jean Alain et CLAPSON Maud Hyacinthe



DÉCÈS

- 15 décembre MOREL veuve HANIN Gisèle Andrée Marguerite
- 16 décembre ORANGE veuve LEBAS Madeleine Juliette Marie
- 27 décembre SÉGARD veuve CARNIER Christiane
- 31 janvier DUCHEMIN veuve EXMELIN Agnès Paulette
- 08 février HÉRANVAL veuve PETIT-VALET Jacqueline Henriette Marie
- 03 mars SÉGARD Patricia Isabelle Désirée
- 15 mars ROUTIER veuve HERANVAL Godeleine Marie Madeleine
- 15 mars TASSEL veuve DEVAUX Nicole Fernande
- 04 avril SZECHNICKI Jackie François Charles
- 11 avril LE GOAZIOU veuve DEMARAIS Jeanne Berthe Marcelle



NOCES D'OR (50 ANS DE MARIAGE)

*de M et Mme GUEROUULT Pierre et Annick
le 25 février 2023*

JUILLET

Vendredi 21 : Don de sang à la salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français :
www.dondesang.efs.sante.fr

AOUT

Samedi 19 20h00 : Loto à la salle Claude Laplace / Comité des fêtes : 02 35 31 01 09

Samedi 26 19h00 : Fête de l'été : concerts et marché semi-nocturne au Manoir :
 Maison Pour Tous 02 35 38 19 56 et
 les Boutiques de Gruchet-le-Valasse
 02 35 31 04 78

SEPTEMBRE

Samedi 9 : Fête foraine parking Charles de Gaulle et **feu d'artifice** sur la pelouse du stade de Pierre de Coubertin à 22h00 / Comité des Fêtes 02 35 31 01 09

Dimanche 10 : Vide-greniers du centre ville de la Saint Fiacre et **fête foraine**
 Comité des fêtes 02 35 31 01 09

Samedi 16 : JOURNÉE DU PATRIMOINE :
 À 10h00 : **Balade nature sur les plantes sauvages comestibles avec dégustation.** Avec guide. Durée 2h00. RV devant le Manoir, rue du Docteur Gernez. Animation gratuite. Réservation au 02 35 39 69 30

À 14h00 : **Balade des tombes remarquables.** Avec guide.
 Durée 1h30. RV au pied du cimetière, devant l'église. Animation libre et gratuite. Pas besoin de réserver / Commission municipale culturelle 02 35 39 69 34

Dimanche 17 : JOURNÉE DU PATRIMOINE :
NOUVEAUTÉ : À 14h30 : **Balade des rues aux noms remarquables.** Avec guide.
 Durée 1h30. RV place de la mairie, rue d Docteur Gernez. Animation libre et gratuite. Pas besoin de réserver / Commission municipale culturelle 02 35 39 69 34

Samedi 23 et dimanche 24 : Exposition - vente Playmobil à la salle Claude Laplace

Vendredi 29 : Don de sang à la salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français :
www.dondesang.efs.sante.fr

OCTOBRE

Dimanche 1 : Repas dansant à la salle Claude Laplace / Orchestre du Valasse : 06 10 36 96 41

Dimanche 8 : Duo du Valasse : Course run & bike : toutes les infos page 29

Vendredi 13 : Loto en soirée à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Dimanche 15 : Sente des Moines (trails et randonnée) départ salle Claude Laplace : agsn76@gmail.com

Vendredi 20 : Dîner - spectacle à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Dimanche 29 : Vide ta chambre à la salle Claude Laplace / Judo club les Vikings : 06 61 47 90 44

NOVEMBRE

Mercredi 1^{er} : Loto dès 14h00 la salle Claude Laplace / FCG Football : 02 35 31 67 56

Dimanche 5 : Loto à la salle Claude Laplace / Comité de jumelage Gruchet Redditch : 02 35 38 90 45

Samedi 11 : **Commémoration** au carré militaire puis au Monument aux morts

Vendredi 17 : **Soirée Harengs & Beaujolais Nouveau** dès 19h00 à la salle Claude Laplace
14 € / adulte pour le menu complet et 6 € pour les moins de 12 ans. Possibilité assiette
anglaise / Municipalité : 02 35 39 69 30

Samedi 18 : **Messe et concert de la Sainte Cécile** à 18h00 à l'église. Entrée libre et gratuite.
Orchestre d'Harmonie du Valasse

Dimanche 19 : **Vide - dressing et puériculture** à la salle Claude Laplace
Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Vendredi 24 : **Repas de Noël des Seniors** / Coupon d'inscription en fin de ce bulletin

Samedi 25 et dimanche 26 : **Marché de Noël** à la salle C. Laplace et au Gymnase D. Douillet
Les Boutiques de Gruchet-le-Valasse : 02 35 31 04 78

DÉCEMBRE

Vendredi 1^{er} et samedi 2 : **Gamethon et animations** en faveur du Téléthon à la salle C. Laplace
Gruchet Espoir : 02 35 31 28 99

Vendredi 8 : **Zumba Party** à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Samedi 9 : **Loto** dès 20h00 la salle Claude Laplace / FCG Football : 02 35 31 67 56

Dimanche 17 : **Noël des enfants de la commune** à la salle Claude Laplace
Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Samedi 31 : **Réveillon de la Saint Sylvestre** / Club de l'amitié de Mélamare : 06 07 88 45 49

GRAND JEU DE L'ÉTÉ

*Participez à notre Grand Jeu de l'été « la Balade des photos mystères »
organisé par la Commission municipale culturelle.*

Le dépliant est distribué avec ce bulletin.

Si, par erreur, il n'y est pas, n'hésitez pas à venir en chercher un à l'accueil de la mairie.

BONNE BALADE DANS GRUCHET!



Au pied de la colline
De la source à la mer
S'écoulent en rivière
Les armées qui déferlent

Tout en courbant l'échine
Nous revient le printemps
Savoureux et chantant
Comme un vin de Sauternes

Dans la haie d'aubépine
Sous la fleur opaline
Que l'abeille butine
Repose un nid de merles

Et la frêle églantine
Que le soleil éclaire
Dépose pour ma mère
En son cœur une perle

Bh



Voici quelques unes de mes pensées, elles ne sont que le reflet de celles-ci,
et le refuge de ma solitude. *Roberte DAHACHE DUBOC*

Pourquoi cette merveilleuse sensation de joie de vivre ?

Aller dans la rue, marcher parmi la foule,

Parfois, ralentir le pas pour flâner devant une vitrine !...

Tendre le visage pour recevoir

La caresse d'un rayon de soleil.

Un coin de ciel bleu

Danse dans les nuages,

Bientôt le printemps !

Après tout ce temps passé entre ces quatre murs blancs,

J'éprouve un bonheur indéfinissable :

Celui de renaître à la vie !

COUPON À DÉCOUPER

NOËL 2023 : INVITATION RÉSERVÉE AUX GRUCHETAINS SENIORS

Comme chaque fin d'année, la Municipalité engage une action en faveur des Gruchetains seniors à l'occasion de Noël. Afin de privilégier le moment de convivialité qu'est le Repas de Noël, les conditions d'âge ont été modifiées.

Pour les **personnes nées en 1957 et avant** (66 ans et +) vous pouvez vous inscrire au **Repas de Noël des Seniors** organisé le **vendredi 24 novembre** à la salle C. Laplace, à 12h00.

Pour les **personnes nées en 1953 et avant** (70 ans et +) vous pouvez vous inscrire au **Repas de Noël des Seniors** organisé le **vendredi 24 novembre** à la salle C. Laplace, à 12h00,

OU

bénéficier du **colis gastronomique de Noël** à retirer à la salle Pierre Meurice les **jeudi 7 et vendredi 8 décembre 2023**, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

À vous de choisir et de nous retourner le coupon ci-dessous en mairie
AVANT LE 31 OCTOBRE 2023.



COUPON À RETOURNER EN MAIRIE

MADAME :

NOM & Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Je choisis le repas de Noël

OU

Je choisis le colis gastronomique de Noël (je peux car je suis née en 1953 ou avant)



MONSIEUR :

NOM & Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Je choisis le repas de Noël

OU

Je choisis le colis gastronomique de Noël (je peux car je suis né en 1953 ou avant)



**Merci de découper ce coupon et le remettre à l'accueil de la mairie
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE MARDI 31 OCTOBRE 2023
PASSÉE CETTE DATE, AUCUN COUPON NE SERA PRIS EN COMPTE.**

LEBLOND COUVERTURE SARL

Entreprise de couverture



ENTREPRISE DE COUVERTURE

02 35 38 09 88

06 14 97 07 95

06 13 98 12 87

1, rue Général Bridoux
76210 Gruchet-le-Valasse
leblondsarl@gmail.com



64 rue Charles de Gaulle 76210 GRUCHET-le-VALASSE

02 35 31 05 24

Fermé le lundi

Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h30 et
15h00 - 19h00

Vendredi : 8h30 - 19h00

Samedi : 8h30 - 18h00

Dimanche : 9h00 - 12h30

-FORUMEN-

Réseaux

Réseaux de distribution Haute
et Basse Tension
Eclairage public
Contrats d'entretien et de
maintenance d'éclairage public
Signalisation
Illuminations festives



ZAC DE SAINT JEAN DE
LA NEUVILLE / BOLBEC
76210 SAINT JEAN DE LA
NEUVILLE

☎ 02.35.31.17.36

✉ 02 35 31 93 56

Maugard Espaces Verts Paysagiste à Beuzeville la Grenier



Aménagement, maçonneries paysagères,
entretien, élagage et abattage...

161 route de Calmare

76210 Beuzeville la Grenier

☎ : 02 35 31 83 88

✉ : 02 35 38 69 73

✉ : maugard.espacesverts@orange.fr



PHARMACIE
du Valasse

Mme PARIS Sophie &
M. PLESSIET Laurent
Docteurs en pharmacie
Diplômés en orthopédie
352, rue de l'Abbaye
76210 Gruchet-le Valasse

☎ 02 35 31 01 63

☎ 02 35 31 44 19

pharmacieduvalasse@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 19h00

Matériel médical en vente ou location :

Lits médicaux, fauteuils roulants, déambulateurs, chaises garde-
robe, soulève-malades, cannes, appareils pour aérosol, tire-laits,
pèse-bébés, articles pour incontinence, bas de contention, ceintures
lombaires, orthèses sur mesure... **Livraison à domicile.**